Escroquerie anti-raciste

11/06/2008 à 13h02
Treize personnes, interpellées depuis le 21 mai, sont soupçonnées d'escroquerie en bande organisée à Caen et dans d'autres villes de France.
Treize membres présumés d'un réseau d'escroquerie à la générosité publique ont été interpellés depuis le 21 mai. L'enquête a démarré l'été dernier. Le lundi 6 août, en centre-ville de Caen, deux habitants de l'Isère et du Nord, âgés de 20 et 21 ans, accostent les passants, soit disant pour le compte d'une association de lutte contre le racisme Blacks-Blancs-Beurs. En échange de dons, ils donnent un autocollant avec ce slogan : « Il n'y a pas de couleur pour aimer. »

Un client, jeune majeur, porte plainte contre eux : les deux démarcheurs l'ont accompagné jusqu'à un distributeur bancaire et convaincu de retirer de l'argent. La victime leur a donné 40 €. Son don, comme les autres, ont disparu dans la nature. À l'époque, le parquet du tribunal de Caen ouvre une information judiciaire pour escroquerie en bande organisée. « On soupçonnait un réseau d'escroquerie à la générosité publique », rappelle François Nicot, procureur de la République. Les deux jeunes gens sont mis en examen. L'enquête se poursuit depuis sur commission rogatoire. Un juge d'instruction caennais est saisi du dossier. La police judiciaire de Caen, chargée des investigations.

suite

(Merci à Pierre 1er)